

ANNEXE SIMPLIFIÉE 2022

Sommaire de l'Annexe

- **FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

- Événements principaux : congrès, renouvellement du contrat aidé, création du syndicat CGT Leroy Merlin
- Principes, règles et méthodes comptables

- **COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN :**

- État des immobilisations
- État des amortissements
- Évaluation des immobilisations corporelles
- Évaluation des amortissements
- Évaluation des créances et des dettes
- Créances immobilisées
- État des échéances des créances
- État des échéances des dettes
- Évaluation des valeurs mobilières de placement
- Tableau de variation des fonds syndicaux
- État des provisions

- **COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU RÉSULTAT :**

- Méthode de comptabilisation des cotisations syndicales et subventions syndicales
- Détails des ressources
- Informations concernant les contributions volontaires

- **AUTRES INFORMATIONS :**

- Traitement comptable des indemnités reçues en contrepartie de la fonction de représentation du syndicat

- **FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

La loi 2008-789 du 20 août 2008 a renforcé les obligations comptables au sein des organisations syndicales. Ainsi l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs est tenue d'établir des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois et couvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, notre congrès s'est déroulé le 22/02/2022.

Conformément aux statuts de l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs, les comptes annuels arrêtés par l'équipe trésorerie sont présentés à la CFC qui a donné son quitus à la trésorerie et les comptes ont été présentés et validés par la commission exécutive.

Aucune TVA n'est collectée ou déduite, tous les montants mentionnés sont TTC.
Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- **Événements principaux règles d'évaluation des éléments du patrimoine :**

Les éléments d'actif sont comptabilisés pour leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice. Nous sommes locataires du local de Lens moyennant un loyer de 200 euros ainsi que la prise en charge des frais d'électricité et d'eau.

- **Achats de petits matériels :**

Les achats de matériels d'une valeur inférieure ou égale à 500 € HT sont comptabilisés en Charges de l'exercice et non pas en tant qu'immobilisations corporelles.

- **Cotisations syndicales - subventions :** voir le paragraphe « complément d'informations relatifs au résultat »

- **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice clos sont élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur dans le respect des principes des règlements CRC 99-01 et CRC 99-03 respectivement relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et à la réécriture du plan comptable général :

- **Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,**
- **Régularité, sincérité,**
- **Prudence,**
- **Permanence des méthodes,**
- **Coûts historiques**

Il est également fait application des adaptations contenues dans le règlement CRC 09-10 afférent aux règles comptables dans les organisations syndicales.

- **COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN**

État des immobilisations

	Valeur brut début d'exercice	Augmentation s	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
Logiciels	0	0	0	0	0
Total immobilisations Incorporelles	0	0	0	0	0
Matériel technique, outillage	0	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0	0
Matériel de bureautique	0	0	0	0	0
Mobilier	0	0	0	0	0
Total immobilisation Corporelles	0	0	0	0	0
Prêt	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total immobilisation Financière	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0	0

État des amortissements

	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions et Reprises	Montant fin d'exercice
Logiciels	0	0	0	0
Total immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
Matériel technique	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Matériel de bureautique	0	0	0	0
Mobilier	0	0	0	0
Total immobilisation corporelles	0	0	0	0
Prêt	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total immobilisation financière	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

- **Évaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion

des frais engagés pour leur acquisition.

- **Évaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivants :

- **Évaluation des créances et des dettes :**

Catégories	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériels technique, outillage	Linéaire	5 ans
Installations Générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport (véhicule)	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

- **Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale**

- **Créances immobilisées :**

Sans objet

- **État des échéances des créances :**

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Avance et acomptes versés créances diverses charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL	0	0	0

- **État des échéances des dettes :**

	Dettes Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
TOTAL	0	0	0	0

- **Évaluation des valeurs mobilières de placement :**

Sans objet

- **Créances salariales**

La gestion salariale du CDD est confiée à ALTUS Groupe qui se charge d'établir le bulletin de paie, et de reverser les cotisations salariales et patronales aux différents organismes. Les cotisations retraites sont payées à Malakoff Humanis.

- **La formation**

L'Union Départementale CGT rembourse à hauteur de 15,50 euros les frais liés aux repas des participants, soit pour 2022, la somme de 3659,30 euros

- **Tableau des ressources annuelles**

	31/12/2022	
Cotisations perçues	17658.52	
Reversement COGETISE	15901.67	
Don	845	
Impayés	273	
TOTAL FONDS SYNDICAUX (€)	34.132,19	

- **État des provisions**

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Provision pour risques et charges	0	0	0	0
Provision pour restructuration	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

- **COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU RESULTAT**

Méthode de comptabilisation des cotisations syndicales et subventions syndicales :

Conformément au congrès fédéral, le congrès de l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs réunit le 22/02/2022 veut que chaque syndiqué isolé puisse intégrer un syndicat. L'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs souhaite les aider à monter leur syndicat par exemple privé d'emploi, syndicat commerce.....

l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs perçoit des cotisations auprès de ses syndiqués, conformément aux stipulations statutaires, une quote-part est reversée aux structures CGT auxquelles elle est affiliée via l'organisme collecteur de la CGT (COGETISE),

Les cotisations syndicales perçues par l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs sont comptabilisées en produits.

Les versements d'une quote-part des cotisations syndicales perçues à d'autres structures CGT (COGETISE) sont enregistrés en charges.

Suite à la gratuité de la salle pour notre congrès la CE a souhaité que l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs verse au CCAS de Drocourt un don de 590 euros.

Détails des ressources :

Cotisations syndicales versées par les syndiqués	(+)	34.405,19
Impayés sur cotisation syndicales versées par les syndiqués (-)		273
Part des Cotisations versées à COGETISE	(-)	5297.7
Autres produits d'exploitation perçus (congrès UL)	(+)	733
Dons - Solidarité	(+)	845
Autres contributions	(+)	
Produits financiers perçus (intérêts livret)	(+)	940.46
Remboursement avance	(+)	
TOTAL DES RESSOURCES (€)		31.352,95

Informations concernant les contributions volontaires

TYPE DE CONTRIBUTION
Le local de l'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs est alloué gratuitement par la municipalité d'Hénin-Beaumont. La ville d'Hénin-Beaumont prend en charge les frais liés au chauffage et à la fourniture de l'eau et électricité de ces mêmes locaux.
Les permanences (juridiques, conseils, autres) del'Union Locale CGT Lens/Hénin.Beaumont et environs sont assurées uniquement par des syndiqués bénévoles et notamment Hassan étudiant en droit à la faculté de Douai.

AUTRES INFORMATIONS

Traitement comptable des indemnisations reçues en contrepartie de la fonction de représentation du syndicat.

Les ressources concernées sont directement versées au syndicat sans transiter par le représentant.

CHARGE		PRODUIT	
LIBELLE	2022	LIBELLE	2022
impayé	273	cotisations	17658,52
Charges courantes	26359,17	cogetise	15901,67
depenses/ salarié(e)	13421,22	UD CGT	3659,3
don	590	don	845
interpro	4901	remb CDD	7597,41
privé emploi	396,7	produit financier	940,46
divers	2	Divers	
congrés	1825,5		
somme charges	47768,59	somme produits	46602,36
resultat positif		résultat negatif	1166,23
LIVRET 2022	69253,23		
Cpte courant 2022	10158,17		